



SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

13, 14, 15 & 16 mars 2018



Aurep
"LA RÉFÉRENCE"

Comme chaque année, l'AUREP organise son séminaire d'actualisation autour d'une équipe d'experts pour répondre aux problématiques des métiers du patrimoine.

Trois formules vous sont proposées autour de grands thèmes qui font l'actualité de la Gestion de Patrimoine et de l'Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise.

Nous espérons avoir le plaisir de vous recevoir prochainement.

L'équipe de l'AUREP

3 formules
au choix

Des intervenants
renommés

Une
documentation
complète

Une soirée
conviviale



SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Du 13 au 16 mars 2018

PROGRAMME

Mardi 13 mars 2018 :

Pierre SABATIER, Président Primeview

Intégrer l'actualité économique à la construction de portefeuilles

14h – 17h

Catherine ORLHAC et Pascal PINEAU, AUREP

Le grand jeu de l'actualité patrimoniale : panorama ludique de l'actualité patrimoniale

17H15 – 18H45

Mercredi 14 mars 2018 :

Clément DORNIER, Expert-Comptable et **Christian ENSFELDER**, CGPI - Gérant Solon Entrepreneur

Comment intégrer les évolutions du PLF 2018 dans nos stratégies ?

G1 : 9h – 12h30 & G2 : 14h – 17h30

Geneviève MIERMONT et Natacha FAUCHIER, AUREP

Cas pratique patrimonial (audit et préconisations d'ordre civil et fiscal)

G2 : 9h – 12h30 & G1 : 14h – 17h30

Jeudi 15 mars 2018 :

Gilles BACHELIER, Conseiller d'Etat honoraire, Président du Comité de l'abus de droit fiscal

Les avis du Comité de l'abus de droit fiscal et la jurisprudence du conseil d'Etat : analyse et perspectives

8h30 – 12h

Michel GRIMALDI, Professeur à l'Université Panthéon Assas

L'impact de la réforme des contrats sur le droit patrimonial de la famille

13h30 – 17h

Vendredi 16 mars 2018 :

Paul SCOTTO DI CARLO, Avocat

La SAS, effet de mode ou véritable opportunité ?

8h30 – 12h

Pascal PINEAU, Associé Métisse Finance

La transmission d'entreprise sur les doigts de la main : les 5 étapes à ne pas manquer ...

13h30 – 15h30



PRIX

Formule
Gestion de Patrimoine

2 jours et ½
13, 14 & 15 mars

735 euros TTC

Formule
Ingénierie Patrimoniale du
Chef d'Entreprise

2 jours
15 & 16 mars

635 euros TTC

Formule
Gestion de Patrimoine et
Ingénierie Patrimoniale du
Chef d'Entreprise

3 jours et ½
13, 14, 15 & 16 mars

935 euros TTC

Une soirée conviviale aura lieu le mercredi 14 mars

Ces tarifs ne sont pas soumis à TVA.



SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES



Pierre SABATIER
Président Primeview

Mardi 13 mars > 14h – 17h

Intégrer l'actualité économique à la construction de portefeuilles

Les actifs financiers peuvent-ils éviter une fin de cycle ?

Après des années de hausse de la plupart des classes d'actifs (actions, obligations, immobilier), la question qui se pose est simple : cela peut-il durer ? Et sinon quels sont les indices qu'il faudra suivre pour déterminer le moment du retournement. Au cours d'une après-midi, je vous propose de faire un tour du monde macroéconomique pour déterminer le type d'environnement de marchés qui devrait s'offrir à vous dans les 6 mois à venir, et ainsi identifier les risques et les opportunités sur les marchés financiers.

MOTS CLES : actions, obligations, immobilier, private equity, macroéconomie, dette, géopolitique



Catherine ORLHAC
Pascal PINEAU
Aurep

Mardi 13 mars > 17h15 – 18h45

Le grand jeu de l'actualité patrimoniale : panorama ludique de l'actualité patrimoniale

Nos 3 intervenants proposent un tour d'horizon de l'actualité patrimoniale de l'année écoulée sous la forme d'un jeu de « questions/réponses ». Les principaux thèmes de la gestion de patrimoine seront abordés, et notamment :

- Démembrement de propriété
- Assurance-vie
- Régimes matrimoniaux
- Donations
- Successions



Clément DORNIER
Expert-comptable
Christian ENSFELDER
CGPI – Gérant Solon Entrepreneur

Mercredi 14 mars
> G1 : 9h – 12h30 & G2 : 14h – 17h30

Comment intégrer les évolutions du PLF 2018 dans nos stratégies ?

Le projet de loi de finances pour 2018 sera présenté le 27 septembre 2018.

Les principales mesures attendues qui pourraient impacter rapidement nos clients seraient :

- la suppression de la taxe d'habitation qui serait mise en place progressivement ;
- une réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés ;
- la suppression de l'ISF et son remplacement par l'IFI ;
- l'institution de la Flat Tax, prélèvement forfaitaire unique d'environ 30 % optionnel
- La mise en place du prélèvement à la source.

Nous vous proposons lors de notre séminaire de présenter d'une part ces différentes mesures et d'autre part les nouveaux réflexes à adopter dans les stratégies patrimoniales.

1 - Impôt sur le revenu ; 2 - Revenu de capitaux mobiliers ; 3 - Plus-values de cessions de valeurs mobilières ; 4 - IFI ; 5 - Assurance-vie



SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES



Geneviève MIERMONT
Natacha FAUCHIER
Aurep

Mercredi 14 mars
> G2 : 9h - 12h30 & G1 : 14h - 17h30

Cas pratique patrimonial (audit et préconisations d'ordre civil et fiscal)

Cette formation propose une approche pratique de la gestion de patrimoine au travers d'une étude patrimoniale globale. Ce cas pratique permettra de revenir sur la méthodologie de l'approche patrimoniale sous ses aspects économiques, civils et fiscaux, en abordant les grands thèmes incontournables de la gestion de patrimoine : démembrement, assurance-vie, transmission. L'occasion d'aborder l'actualité patrimoniale de manière très opérationnelle.



Gilles BACHELIER
Conseiller d'Etat honoraire, Président du
Comité de l'abus de droit fiscal

Jeudi 15 mars > 8h30 - 12h

Les avis du Comité de l'abus de droit fiscal et la jurisprudence du conseil d'Etat : analyse et perspectives

Après une présentation rapide de la notion de l'abus de droit fiscal et de sa signification actuelle puis de la façon dont le comité d'abus de droit fiscal fonctionne et rend ses avis, Gilles Bachelier se propose de présenter les avis du comité et la jurisprudence du Conseil d'Etat sur les stratégies patrimoniales intéressant les chefs d'entreprise :

- apport cession et donation cession des titres de sociétés des dirigeants,
- la location meublée et le dispositif Dutreil,
- la location meublée à soi-même par société interposée
- SCI et location nue à certains associés avec prise en charge des travaux par d'autres associé,
- interposition d'une société étrangère,
- régime des plus-values en cas de soulte,
- dirigeants et ISF.
- Tout autre thème en rapport avec l'actualité



Michel GRIMALDI
Professeur
Université Panthéon Assas

Jeudi 15 mars > 13h30 - 17h

L'impact de la réforme des contrats sur le droit patrimonial de la famille

En réformant le droit des contrats, le régime général et la preuve de l'obligation, l'ordonnance 10 février 2016 a affecté principalement les actes du commerce juridique et les actes à titre onéreux. Pourtant, l'impact de la réforme sur les actes de la vie familiale, notamment sur les conventions matrimoniales et les libéralités, y compris le testament, est évident. Le nouvel article 1100-1 du code civil énonce que les actes juridiques « obéissent, en tant que de raison, pour leur validité et leurs effets, aux règles qui gouvernent les contrats ».

Il est donc utile, pour ceux qui font métier de gérer le patrimoine d'autrui, de mesurer la portée de la réforme sur les conventions qu'ils conseillent et que, parfois, ils rédigent. De nouvelles clauses doivent aujourd'hui être envisagées.



SEMINAIRE D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Quelques exemples :

- Définition du contrat à titre gratuit (art. 1107, al. 2)
- Possibilité d'une nullité conventionnelle, amiable
- Etendue de la nullité en présence d'une clause irrégulière (art. 1185)
- Causes de caducité des actes juridiques (art. 1186 et 1187)
- Révision judiciaire du contrat (art. 1195) et révision des charges apposées aux libéralités
- Stipulation pour autrui (art. 1206 et s.) et assurance-vie
- Sanction de l'inexécution du contrat : résolution unilatérale (art. 1226), inexécution des charges apposées aux libéralités.
- Renonciation au bénéfice d'une condition résolutoire (art. 1304-4)
- La violence, vice du consentement, résultant de l'exploitation d'un état de dépendance (art. 1143)



Paul SCOTTO DI CARLO
Avocat

Vendredi 16 mars > 8h30 – 12h

La SAS, effet de mode ou véritable opportunité ?

I - La SAS face aux autres sociétés commerciales

- A. Approche statique : comparaison avec les principales autres sociétés commerciales (SNC, SARL et SA)
 - Aspect juridique
 - Aspect social
 - Aspect fiscal
- B. Approche dynamique : avantages et inconvénients par rapport aux autres formes de société
 - SAS versus SARL
 - SAS versus SA

II - La SAS à l'épreuve de la liberté contractuelle

- C. Les règles impératives de fonctionnement
- D. Les aménagements statutaires possibles : exemples de clauses licites et...illicites



Pascal PINEAU
Associé Métisse Finance

Vendredi 16 mars > 13h30 – 15h30

La transmission d'entreprise sur les doigts de la main : les 5 étapes à ne pas manquer ...

Identification des repreneurs (interne/externe)

Matrice de la prise de décision avec 3 choix pour ne pas activer le 'je vais réfléchir' légitime

Gain de valeur et limite des pertes de valeurs

Objectif et règles de la gouvernance

Principes, droits et devoirs sur la période

Préparation à la négociation et au stress

La qualité du binôme dans et après la transmission



Nom, prénom* :

Date d'obtention du diplôme (*le cas échéant*) :

Société* :

Adresse* :

Téléphone* :

E-mail* (en majuscules) :

S'inscrit à la formation Gestion de patrimoine les 13, 14 et 15 mars – durée 18h30 (2,5 jours)
et adresse un chèque de 735 €¹ (non soumis à TVA) à l'ordre de l'AUREP

S'inscrit à la formation IPCE les 15 et 16 mars – durée 12h30 (2 jours)
et adresse un chèque de 635 €² (non soumis à TVA) à l'ordre de l'AUREP

S'inscrit à la formation Gestion de patrimoine + IPCE les 13, 14, 15 et 16 mars – durée 24h (3,5 jours)
et adresse un chèque de 935 €² (non soumis à TVA) à l'ordre de l'AUREP

Sera présent(e) à la soirée conviviale du 14 mars

OUI NON

(Pour l'organisation de cette soirée, nous vous remercions de bien vouloir donner une réponse ferme)

✉ Adresse de facturation* :

Nom / société:

Adresse :

Une attestation de présence et une facture valant convention simplifiée vous seront remises en fin de formation.

Merci d'adresser ce bulletin de participation à :

AUREP - Laëtitia Gallon

36, rue Maréchal de Lattre de Tassigny - 63000 Clermont-Ferrand







contact@aurep.com Tél : 04 73 17 15 10 Fax : 04 73 29 11 96

Votre inscription ne sera effective que si elle est accompagnée du règlement
Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par e-mail.


*Mentions obligatoires

¹ Aucun remboursement ni report ne sera effectué pour tout désistement intervenant moins de dix jours avant la date de la formation.

Vous loger...

<p>MAISON INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE*</p> 	<p>9, rue Kessler 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 29 36 00 http://www.clermont-universite.fr/Maison-Internationale</p>
<p>OCEANIA*</p> 	<p>82, boulevard François Mitterrand 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 29 59 59 http://www.oceaniahotels.com/h/hotel-oceania-clermont-ferrand/presentation</p>
<p>HOLIDAY INN*</p> 	<p>59, boulevard François Mitterrand 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 17 48 48 http://www.holidayinn.com/hotels/fr/fr/clermont-ferrand/</p>
<p>KYRIAD Prestige*</p> 	<p>25, avenue de la Libération 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 93 22 22 http://www.kyriad-prestige-clermont-ferrand.fr/fr/index.aspx</p>
<p>KYRIAD*</p> 	<p>51, rue Bonnabaud 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 93 59 69 http://www.kyriad-clermont-ferrand-centre.fr/fr/index.aspx</p>
<p>LES PRIVILOGES*</p>	<p>Carré de Jaude 7, avenue Julien - 63000 Clermont-Ferrand Tél. : +33(0)4 73 310 110 http://www.privilodges.com/fr/nos-apparthotels/aparthotel-clermont-ferrand.html</p>
<p>MERCURE</p> 	<p>01, Avenue Julien 63000 - CLERMONT FERRAND Téléphone : (+33)4/63662100 http://www.mercure.com/fr/hotel-9171-mercure-clermont-ferrand-centre-jaude-opening-october-2013/index.shtml</p>

Vous loger...

BEAULIEU*	13, avenue des Paulines 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 92 46 99 http://www.hotel-beaulieu-clermont.com/index.php
FLORIDE*	Cours Raymond Poincaré 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 35 00 20 http://www.hotel-floride.com/fr,1,7859.html
BORDEAUX*	39, avenue Franklin Roosevelt 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 37 32 32 http://www.hoteldebordeaux.com/
DAV'HOTEL	10, rue des Minimes 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 93 31 49 http://www.davhotel.fr/
COMFORT HOTEL CLERMONT SAINT-JACQUES <i>Sur la ligne du Tram</i>	18, boulevard Winston Churchill 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 26 24 55 http://www.comforthotelclermont.com/fr,1,13314.html
APPART'CITY 	46, boulevard Pasteur 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 29 33 46 http://www.appartcity.com/residence-clermont-ferrand/accueil-residence.htm?res=30
LES LAUREADES*	9, rue Giscard de la Tour Fondue 63000 CLERMONT FERRAND Tél. : +33 (0)4 73 17 46 00 https://www.adele.org/residence/129/les-laureades-de-clermont-ferrand-129/clermont-ferrand